

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 20 (1915)

Artikel: Médaille rappelant l'annexion de Genève à la France (1798-1813)

Autor: Demole, Eug.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Médaille rappelant l'annexion de Genève à la France

(1798-1813)

Jusqu'à ce jour, aucune médaille rappelant la réunion de Genève à la France n'avait été signalée; et cette lacune pouvait à juste titre surprendre, alors que des événements de bien moindre importance et de la même époque se trouvent rappelés par un ou plusieurs documents métalliques.

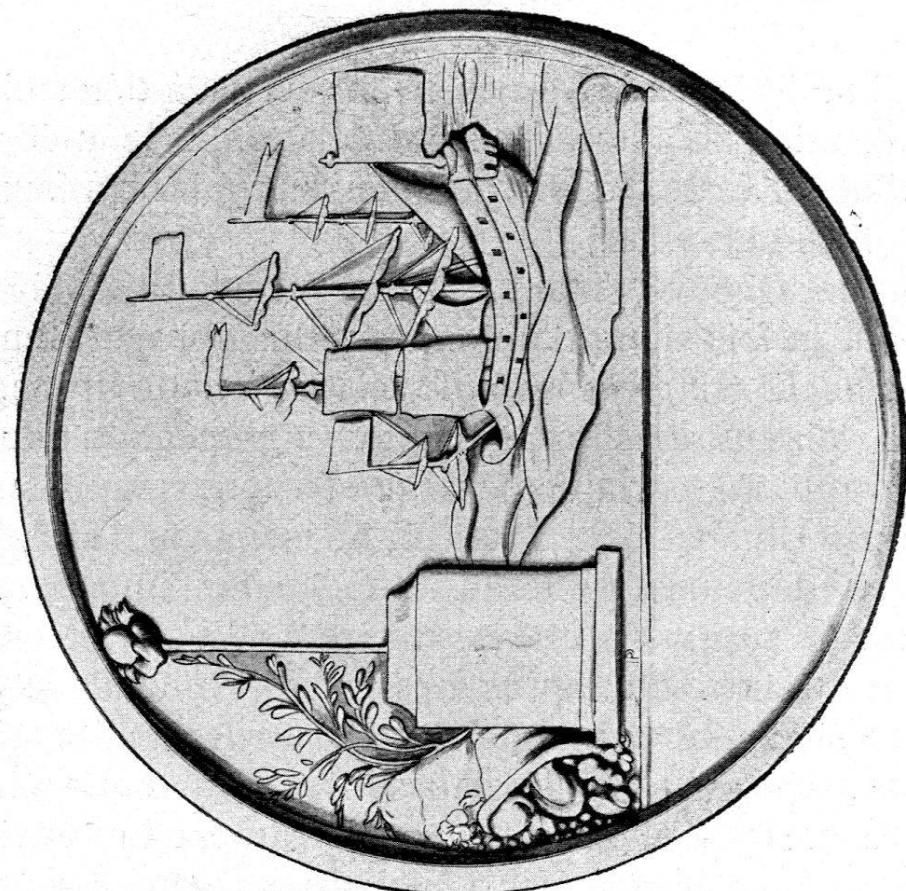
En réalité cette lacune n'était qu'apparente. M. Baur-Borel, conservateur du Cabinet de numismatique de Neuchâtel, vient de mettre la main sur une médaille à la vérité très abîmée, qui consacre Genève à la France.

Au droit, la légende **LE TEMPS LA REVIVIFIE**. Au centre, un aigle impérial français tenant devant lui l'écu de Genève qui repose sur un socle. Le socle porte une foi, au dessous de laquelle on lit **RÉUNION**, le reste de l'inscription est effacé. A gauche du socle, une épée et une balance, à droite, un livre ouvert et un parchemin. Ces divers attributs sont entourés de rameaux de laurier et de palmes. Un exergue de grandes dimensions portait sûrement une inscription qu'on a effacée.

Au revers, un navire à trois mâts portant un pavillon de grandeur inusitée et plusieurs drapeaux dont aucun n'a de signe visible, s'approche du rivage, à gauche. Au premier plan, une base de colonne surmontée d'une pique portant un chapeau. Au pied de la base de la colonne, à gauche, une corne d'abondance et un olivier. Vaste exergue, dont les inscriptions sont effacées. Entre l'exergue et la base de colonne, on lit **P**.

Plomb, médaille fondu, mod. 80 mm. Collection F. Baur-Borel.

Parmi les différents objets et symboles gravés sur



Médaille rappelant la réunion de Genève à la France, 1798-1813. — Collection F. Baur-Borel, Neuchâtel.

cette médaille, il en est qui peuvent servir à déterminer sa signification, d'autres, la date à laquelle la médaille fut fondue, d'autres enfin qui peuvent faire présumer quel en fut le graveur.

L'écu de Genève, maintenu par l'aigle adopté par Napoléon, la foi, signe d'union entre l'Empire et Genève et les mots *Le temps la revivifie* relatifs à cette union, ne peuvent laisser de doute sur la signification de la médaille qui fut certainement gravée pour rappeler la réunion de Genève à la France. Le sens de l'allégorie du revers, dépourvu de toute légende, ne s'impose pas. On pourrait supposer que ce navire battu par les flots symbolise Genève qui, après avoir essuyé tous les orages du XVIII^e siècle, aborde enfin à la terre de la Liberté et du repos, désignée par le chapeau soutenu d'une pique et par la corne d'abondance et les rameaux d'olivier ; mais ce ne sont là que des suppositions. On observera que parmi les accessoires qui figurent au droit, on ne perçoit ni canon, ni trophée, ni aucun des emblèmes de la guerre, toujours présents sur les médailles de l'épopée napoléonienne.

En revanche, on trouve l'écu de Genève, maintenu dans les serres de l'aigle, et ce ne peut être ici qu'un anachronisme dû à l'ignorance du graveur. Déjà en 1798, année de la réunion de Genève à la France, les armes de l'ancienne cité avaient été abolies et, l'an suivant, on avait bâtonné les armoiries ornant les édifices publics et détruit tout le matériel de la Monnaie. Genève se trouva de la sorte ne plus posséder d'armes jusqu'au 13 juin 1811, où elle reçut l'autorisation de reprendre ses armes modifiées : *parti au premier d'or au demi alérion de sable, mouvant du flan sénestre ; au deuxième d'azur à la clef en pal, le panneton à sénestre, d'argent au chef des bonnes villes de l'Empire, qui est de gueules à trois abeilles en fasces d'or*¹.

¹ Blavignac, *Armorial genevois*, p. 68.

Si l'on s'en tenait à l'écu représenté sur la médaille, lequel, sauf l'erreur dans les émaux, est bien celui de Genève libre, on pourrait supposer que la médaille a été gravée entre 1804, création de l'Empire (à cause de la présence de l'aigle) et 1811, date de l'octroi à Genève de ses nouvelles armes, mais il faudrait alors supposer que le graveur ignorait qu'en 1798, les armes de la République avaient disparu. Cette ignorance du graveur relativement au blason genevois et à ses transformations, ne permet pas de dater la médaille d'une façon très précise ; tout ce que l'on peut dire c'est qu'elle semble avoir été émise entre 1804 et 1813.

Mais par qui fut émise cette médaille et quel en fut le graveur. Pour toute indication de signature, nous n'avons que la lettre P, à peine visible et qui semble faire partie d'une signature. Aussi n'est-ce pas d'après ce faible jalon que nous pouvons ni ne devons nous orienter.

Pour arriver au nom du graveur, il faut étudier la disposition de la médaille et la comparer à celle d'autres médailles contemporaines.

Ce qui frappe avant tout dans cette pièce de grandes dimensions, c'est l'espace inusité réservé aux inscriptions. Outre la place circulaire consacrée comme de coutume aux légendes du droit et du revers, on observe un espace libre au dessus et au dessous de la foi du droit ; au revers, on remarque la base surmontée de la pique et du chapeau, ainsi que le pavillon du navire, dont l'étendue ne saurait être qu'intentionnelle, tous espaces réservés à des inscriptions ; enfin, au droit et au revers, on constate des exergues dont chacun représente au moins le quart du champ. Il est évident que l'auteur de cette médaille avait beaucoup à dire et qu'il ignorait dans le domaine littéraire et épigraphique la loi du sacrifice. On peut même supposer que les inscriptions mises tout au long sur les parties libres de notre médaille, avaient déplu à un genevois demeuré patriote, lequel s'était empressé de les gratter presque toutes.

Parmi les médailles émises lors de la Révolution française, et qui pour la plupart étaient fondues, on remarque presque toujours cette exubérance littéraire, si peu conforme aux saines traditions numismatiques. L'un des graveurs suisses de cette époque qui a le plus donné dans ce travers, était neuchâtelois et se nommait Perret-Gentil.

L'œuvre de Perret-Gentil est peu étendu et comprend cinq médailles consacrées à Louis XVI, aux rois de Prusse Frédéric II et Frédéric-Guillaume II, aux serments réciproques prêtés à l'occasion de l'avènement de ce dernier, à Jacques Necker, vrai père du peuple, enfin au châtelain Montvers.

Pour quiconque est un peu du métier, la ressemblance de style et de faire de ces cinq pièces avec celle consacrée à Genève est complète. Partout de grands exergues qui débordent d'inscriptions et écrasent le sujet : presque toujours une surabondance d'emblèmes qui nuisent au motif central et alourdissent la composition, enfin une identité parfaite dans la forme des lettres. On pourrait entrer dans le détail et prouver que la technique du graveur est la même dans toutes ces médailles, mais je ne pense pas que ce soit nécessaire, et il n'y aura de doute pour personne que la nouvelle médaille genevoise ne soit l'œuvre de Jean-Jacques Perret-Gentil. Le P qui se voit au revers de la médaille serait donc une des quatre lettres de la signature de cet artiste J.-J. P.-G.

M. Albert Michaud a donné, en 1903, dans le *Musée neuchâtelois*, une description des cinq médailles alors connues, gravées par Perret-Gentil, et il s'est efforcé d'identifier cet artiste, sans du reste pouvoir y parvenir.

La tâche est en effet extrêmement difficile. A la fin du XVIII^e siècle, on trouve mentionnés sur les Registres publics de la Chaux-de-Fonds deux Jean-Jacques Perret-Gentil, un sur ceux des Planchettes et trois sur ceux du

Locle ; chacun d'eux peut avoir été le graveur en question, sans qu'il soit possible de s'en assurer. Je ne puis ajouter qu'un fait nouveau au travail de M. Michaud et c'est lui-même qui me l'a signalé, c'est que J.-J. Perret-Gentil a séjourné longtemps à Paris, à la fin du XVIII^e siècle, comme il appert d'une correspondance longtemps conservée par des membres de sa famille, mais qui a été consumée par un incendie, en 1871. Ce séjour à Paris permettra peut-être d'identifier l'état civil de notre artiste jusqu'à ce jour impénétrable.

Il reste à dire quelques mots de la technique employée par Perret-Gentil pour l'obtention de ses médailles.

N'ayant sans doute pas sous la main de balancier assez puissant pour frapper des pièces d'aussi grandes dimensions, il gravait en creux dans du laiton chacun des côtés de ses médailles et coulait dans ces moules un métal fusible. Les deux côtés étaient alors rapportés dos à dos et réunis par une cravate. Ces médailles sont en étain ou en plomb.

Ce fut sans doute lors de son séjour à Paris que Perret-Gentil grava ses médailles de Louis XVI, roi constitutionnel, et de Jacques Necker, père du peuple, et très probablement un peu plus tard aussi sa médaille de la réunion de Genève à la France. Il est douteux qu'elle ait eu du succès. Ce n'était pas, tant s'en faut, une œuvre d'art et l'événement qu'elle rappelait se trouvait sans doute alors éclipsé par les victoires de Napoléon. Il est également peu probable qu'elle ait eu de l'écoulement à Genève, puisqu'elle y était complètement ignorée jusqu'à ce jour et que le seul exemplaire connu se trouve systématiquement bâtonné et mutilé.

Il n'en demeure pas moins que cette médaille méritait d'être signalée, puisque c'est la seule qui rappelle la Genève française.

Eug. D.